

L'aéroport de La Réunion Roland Garros réduit ses émissions de gaz à effet de serre

*La plateforme vient d'obtenir l'Airport Carbon Accreditation 3, qui reconnaît
l'engagement de la Société Aéroportuaire et de ses partenaires*

L'aéroport de La Réunion Roland Garros est le premier aéroport d'Outre-mer et le huitième aéroport français à obtenir l'Airport Carbon Accreditation de niveau 3, qui reconnaît l'engagement de la Société aéroportuaire et de plusieurs partenaires de la plateforme dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Près de 300 aéroports à travers le monde sont engagés dans la démarche, portée par Airports Council International (ACI), le conseil international des aéroports, et encouragée par l'Union des Aéroports Français.

En janvier 2019, la Société Aéroportuaire avait décroché l'Airport Carbon Accreditation de niveau 2, qui attestait une réduction de ses propres émissions de CO₂ au cours des années précédentes. Elle a souhaité aller plus loin et atteindre le niveau 3 de cette certification en impliquant les parties prenantes de la communauté aéroportuaire, entre autres les compagnies aériennes et les assistants en escale. Les activités de ces dernières comportent en effet un important potentiel de réduction des consommations d'énergie fossile.

Un bilan carbone global de la plateforme, portant sur les années 2017, 2018 et 2019 a été réalisé dans ce cadre. Il a pris en compte les émissions liées à plusieurs types d'activités : les consommations d'énergie des installations, les consommations de carburants des véhicules, des engins et des avions en phases d'atterrissage, de décollage et de roulage au sol, mais aussi les déplacements des salariés et des passagers pour se rendre à l'aéroport ou le quitter, ainsi que les traitements des eaux et des déchets.

Le bilan a fait apparaître une baisse de 4% des émissions de gaz à effet de serre, calculées en kilos de CO₂ par passager, alors que le trafic a progressé de 8,5% sur la période.

Huit des parties prenantes de l'aéroport Roland Garros, représentant 58% des émissions du site, ont à ce jour signé une charte d'engagement visant à poursuivre conjointement ces efforts : Air Austral, Air France, DSAC OI, Avifuel, Servair, Newrest et Samsic.

De nouveaux objectifs sont désormais fixés. A l'horizon 2024, l'aéroport Roland Garros veut réduire ses propres émissions de 40% par rapport à 2014 et de 55% d'ici 2030.

Ils ont dit

« Air Austral travaille depuis longtemps sur les économies d'énergie et s'apprête d'ailleurs à construire une centrale photovoltaïque connectée au réseau, sur la toiture de son hangar. La compagnie a également mis en place des procédures visant à réduire la consommation de kérosène lors du roulage de ses avions entre les pistes et les parkings. Nous participerons activement aux projets qui seront pilotés par l'aéroport pour remplacer progressivement les véhicules côté piste par des hybrides ou des électriques, si possible rechargés à l'énergie solaire. »

Magali Maingard, représentante RSE, Air Austral

« Air France s'engage au quotidien auprès de l'aéroport Roland Garros, pour réduire l'impact de son activité sur l'environnement et proposer à ses clients d'aujourd'hui et de demain un voyage responsable et en toute confiance. A La Réunion, nous avons remplacé tous les véhicules thermiques de nos équipes pistes par des véhicules électriques. De plus, la dématérialisation d'une partie significative des documents réglementaires et les nouvelles cabines de voyage qui équipent nos avions participent à cette réduction des émissions de CO₂. »

Claire Tabakian, directrice régionale océan Indien Air France-KLM

« Au niveau national, l'Aviation Civile siège dans l'instance de pilotage d'Airport Carbon Accreditation. Dans l'océan Indien, nous sommes doublement partie prenante de l'aéroport Roland Garros. Nous avons mis en place diverses actions d'économies d'énergie tout en accompagnant la Société Aéroportuaire dans ses démarches qui visent, à terme, la neutralité carbone. Notre Direction ne manque pas de mettre en avant l'engagement environnemental innovant de Roland Garros, très observé au niveau national. »

Mehdia Cazabat, cheffe de la division Régulation et développement durable, Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile océan Indien

« Notre société, qui exploite les installations de stockage et de distribution du kérosène à l'aéroport Roland Garros, s'est d'autant plus volontiers engagée dans la démarche Airport Carbon Accreditation qu'elle correspond à sa propre politique environnementale. Nous avons déjà investi dans des véhicules électriques, dans des pompes électriques économes en énergie... Avifuel est dans cette dynamique. Nous réfléchissons aujourd'hui à l'acquisition de véhicules hybrides ou 100% électriques. »

Joselito Serveaux, directeur d'exploitation, Avifuel

Contact info presse : Michèle LEBON- 06 92 03 50 80

